| | |
|---|---|
| FO FÉDÉRATION DES FINANCES | **Sections du PUY DE DOME** |

**COMPTE RENDU DU CHSCT du 11 OCTOBRE 2018**

En préambule, les représentants Force Ouvrière ont lu la déclaration liminaire ci après :

M le Président du CHSCT Finances du PUY de DÔME

Une fois de plus, cette instance se réunit dans un contexte difficile. En 2019, la Fonction publique d'État va connaître 4.500 suppressions d'emplois et c'est comme depuis plusieurs années notre ministère qui supporte la charge la plus importante avec près de la moitié.

Aujourd'hui, aucune Direction, aucun fonctionnaire de Bercy, n'est épargné par les restructurations, avec en prime un dialogue social qui se transforme pour la plupart du temps en «dialogue de sourds».

La DGFiP va voir ses effectifs fondre de 2.130 postes. Ces suppressions constituent autant de remise en cause inacceptable du rôle et de la place de la DGFiP au sein de l'appareil de l'État. C'est donc un chiffre supérieur à 2018 alors même que les services sont déjà à l'«os».

La Douane aura certes 250 créations d'emplois budgétaires mais si 350 sont créés en raison du Brexit, 100 emplois seront supprimés dans le réseau comptable. Ces créations sont pour FO Finances insuffisantes au regard d'un Brexit dur comme il semble se profiler.

Pour l'INSEE, les annonces budgétaires pour 2019 n'augurent rien de bon pour le moral des troupes avec encore 62 ETP en moins.

Monsieur le Président, tous les ingrédients sont indiscutablement réunis pour amplifier un stress et un mal être déjà évoqués au sein de cette instance.

FO Finances condamne encore une fois ces suppressions d'emplois.

FO Finances tient à réitérer son attachement à une politique ministérielle Santé, Sécurité au Travail dont le budget doit être à la hauteur des besoins des agents. Pour ce faire, et face à la poursuite des réductions d'effectifs et de moyens, le réseau de l'ensemble des acteurs de prévention doit être préservé et amélioré.

*Il est à noter que le Président du CHSCT n'a pas répondu à la liminaire.*

**<u>9 points à l'ordre du jour de ce CHSCT</u>**

**1 - Approbation des procès-verbaux des CHSCT du 12 juin et 6 juillet 2018.**

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

**2 – Relogement du commissariat aux ventes de la DNID de Mozac dans les locaux du Centre des Finances Publiques de Riom**

Le commissariat aux ventes était installé depuis le début des années 2000 à Mozac. Des travaux avaient été financés, notamment par le CHSCT, pour améliorer les conditions de travail des agents. Aujourd'hui, ce site n'est plus adapté notamment pour l'accès aux personnes à mobilité réduite ( locaux au 1er étage ).

Le déménagement sur le site du CFP de Riom va améliorer les conditions de vie au travail des agents et la qualité de l'accueil au public. La dernière vente sur le site de Mozac aura lieu le 22 novembre prochain et le déménagement se fera le 30 novembre. Les futures ventes se feront à la salle des ventes de Riom.

Les élus FO Finances ont voté pour.

**3 – Suivi des registres santé et sécurité au travail**

L'ensemble des directions ont répondu aux questions posées dans les différents registres. Le point commun de tous ces registres concerne les périodes de forte chaleur de l'été dernier. Le médecin de prévention avait préconisé lors du groupe de travail du 20 septembre dernier la création d'une pièce climatisée dans chaque grand site.

**4 - Suivi des visites de l'inspecteur santé et sécurité au travail et des médecins de prévention**

Les collègues des Douanes ont indiqué qu'une collègue en situation de handicap a besoin d'un accompagnement personnalisé sur la pause méridienne. L'assistante de prévention et le Directeur Régional des Douanes ont indiqué que le CCAS de la ville de Clermont-Ferrand et la CRIPH ( Cellule de Recrutement et d'Insertion des Personnes Handicapées ) sont en liaison pour sa mise en place.

**5 – Situation des crédits et examen des propositions d'action complémentaire en 2018**

Lors du CHSCT du 12 juin dernier, il avait été acté que le groupe de travail avait délégation pour valider les actions et ce pour permettre leur mise en œuvre ou l'achat de matériel avant la fin de l'année.
Des crédits ont été annulés notamment pour des consultations chez un psychologue. A ce titre, on peut rappeler que le médecin de prévention peut orienter les collègues qui en éprouvent le besoin vers un psychologue. Des bons de consultation peuvent être donnés par le biais du CDAS.

Un groupe de travail se réunira en début d'année afin de coordonner les actions du CDAS mais aussi concernant ce que peut apporter le CHSCT.

Il est rappelé que toute demande particulière (lampe de bureau, repose pied, siège ergonomique….) prescrite par le médecin de prévention peut être financée par le CHSCT. Sinon, il convient de s'adresser à son chef de service pour une demande au service logistique via l'application DIALOG.

**6 – Information sur l'évolution de la cartographie des centres médicaux**

En 2019, le dossier médical de chaque agent va être informatisé. Sur 198 centres médicaux en France, 40 centres vont être fermés parce qu'ils sont incompatibles avec la mise en place de cette informatisation ou parce qu'ils ne sont pas aux normes ou peu utilisés dans l'année. Le centre de Thiers va donc être fermé.

Les représentants FO Finances ont demandé au médecin de prévention s'il était nécessaire d'avoir l'accord de l'agent pour l'informatisation de son dossier médical. Le médecin a répondu que non. Le Président a néanmoins souligné qu'il faut être vigilant parce qu'il peut arriver que ces dossiers ne soient pas actualisés et qu' ils pourraient donc conserver des informations inexactes.

**7 – Point d'étape sur la situation et les perspectives du reclassement des agents des douanes restructurés au sein de la direction régionale de Clermont-Ferrand**

Les agents d'Aurillac, du Puy en Velay et de la recette régionale de Clermont-Ferrand se sont vu proposer des solutions de reclassement ou ont obtenu des mutations suite à la fermeture de leur service. Cependant, certaines situations ne sont pas réglées et des agents subissent des conséquences psychologiques importantes.

La fermeture du bureau de Moulins a été stoppée. Les organisations syndicales demandent au médecin de prévention de se rendre sur place. Les agents vivent une situation qui génère du stress et du mal être. Un CHSCT est convoqué le 25 octobre prochain pour évoquer ce dossier.

**8 – Adaptation des structures du contrôle fiscal externe**

Les 2 brigades de vérifications du département vont fusionner en une seule. Un inspecteur principal va être nommé à sa tête. Il va bénéficier d'un accompagnement personnalisé et un cadre B sera affecté pour l'aider dans ses tâches quotidiennes.

**9 – Questions diverses**

Les représentants FO Finances ont indiqué qu'au SPF de Riom, les agents qui préparent la numérisation des PV de remembrement n'ont pas reçu de gants ni de masque pour se protéger. Ils ont aussi indiqué que les collègues de la trésorerie de Montaigut n'avaient, eux non plus, pas reçu de gants et de masques lorsqu'ils ont manipulé les archives l'été dernier.

Suite à l'article dans le journal La Montagne du 10 octobre qui annonçait le maintien de la trésorerie de Courpière, les représentants FO Finances ont demandé au Président son opinion. Celui-ci a indiqué qu'il réservait sa réponse au CTL.

**Les représentants Force Ouvrière au CHSCT :**

***Titulaires ➔ Evelyne CALCAGNO (SIP Riom) – Jean-Marc LE FAY (trésorerie d'Aigueperse)***